

Séance du mercredi 04 octobre 2017



L'an deux mille dix-sept, le 04 octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villars les Bois sous la présidence de Monsieur Philippe CHASSERIEAU, président ; d'après les convocations en date du 29 septembre 2017.

Présents :

- Délégués de Migron : M. Alain POTTIER, Mme Agnès POTTIER,
- Délégués de Villars les Bois : M. Fabrice BARUSSEAU, Jean-Marie BEGEY, Miguel TAUNAY,
- Délégués du Seure : Mmes Geneviève THOUARD, Sylvie BOULETREAU, M. Philippe CHASSERIEAU.

Absent excusé : M. Bernard VICENTY.

M. Jean-Marie BEGEY a été nommé secrétaire de la séance.

===== Ordre du Jour =====

- **Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 06 septembre 2017**
- **Matériel**
- **Programmation des travaux en commun**
- **Questions diverses**



1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 06 septembre 2017

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal de la réunion du 06 septembre. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

2- Matériel

- Broyeur BERTI : un rendez-vous est prévu le mardi 17 octobre avec un responsable BERTI qui viendra sur place pour constater l'état du broyeur. Il lui sera demandé de faire un geste commercial.
- Tracto-pelle VOLVO : le godet trapézoïdal n'est toujours pas livré. Les Ets MBTPAgri seront relancés.
- La goudronneuse : il y a eu une nouvelle intervention sur les vannes. Elles ont été remplacées car elles étaient colmatées.
Le lavage et le décapage en fin de campagne doivent être sérieusement effectués. Il faut trouver une aire de lavage aux normes pour recevoir les résidus de produits pétroliers. Voir celle de Cherves.
- Les broyeurs à bras (épareuse) sont des outils très sensibles donc à manipuler avec précaution. Plusieurs soudures ont été faites sur le Bomfort et des problèmes de régulation de la température de l'huile hydraulique sur le SMA ont perturbé le travail des agents.

2- Programmation des travaux en commun

→ broyage des fossés de champs

* Monsieur Jean-Marie BEGEY demande pourquoi il n'y a qu'un seul agent. Le travail à deux broyeurs serait beaucoup plus efficace. A voir.

* Sylvie BOULETREAU signale que certains fossés n'ont pas été broyés depuis plusieurs années sur la commune de Migron. La végétation gêne maintenant l'exploitation des parcelles.

→ Sur la commune de Le Seure

- Broyage des fossés de champs à prévoir début novembre avec deux agents (Jean-Paul Michaud et Jérémy Osinski)
- A prévoir également la peinture des façades de la salle des fêtes et de la mairie

→ Sur la commune de Migron

- Goudronnage (PATA) : en cours

→ Sur la commune de Villars les Bois

- Le broyage des fossés de champs : du 9 au 20 octobre avec deux agents (Jean-Paul Michaud et Jérémy Osinski).
- Pose de 100 mètres de bordures de caniveaux à partir du 15 novembre.
 - 3 agents pour faire la tranchée
 - 2 agents pour couler les fondations
 - 3 agents pour la pose des bordures
- Pose d'une buse et fossés à curer – avec 2 agents – pour une journée – en novembre.

4- Questions diverses

Congés des agents techniques :

Monsieur le Président pense qu'il faudrait revoir la gestion des congés d'été des agents techniques. En effet, si 3 agents sur 4 sont en congés en même temps cela perturbe le service notamment pour le broyage et le goudronnage.

Une proposition de répartition des congés sera présentée à la réunion de novembre.

RIFSEEP-CIA :

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un nouveau système de primes remplace de régime indemnitaire actuel. Une proposition sera présentée lors de la prochaine réunion.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 08 novembre 2017 à 19h00 à la mairie de Le Seure.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,
la séance est levée à 20h15 et ont signé au registre les membres présents*